

# MES LITTORAUX ENTRELACS



• **MADINE - DER-CHANTECOQ - FORÊT D'ORIENT - VOUGLANS - VASSIVIÈRE  
BORT-LES-ORGUES - GRANDVAL - NAUSSAC - PARELOUP - LÈMAN - BOURGET  
ANNECY - SERRE-PONÇON - SAINTE-CROIX DU VERDON**

Lac de Serre-Ponçon

## ÉDITORIAL



**JEAN-PHILIPPE DESLANDES,**  
Délégué de  
rivages Lacs

La délégation Lacs – créée voici dix ans – recouvre progressivement ses modestes effectifs. Les deux premières personnes recrutées sur détachement en 2009 et 2010 ont rejoint de nouveaux horizons. Orientés alors ouvertement sur des missions liées à l'aménagement et la gestion, les postes sont désormais davantage polyvalents, intégrant une part significative d'appui foncier. Cette évolution est rendue nécessaire par le lancement de nombreuses animations foncières depuis 2016 (Annecy, Bourget, Vassivière...). Les procédures sont aujourd'hui presque entièrement dématérialisées mais le gain d'efficacité ne compense pas entièrement l'accroissement notable du nombre de démarches à entreprendre (négociation sur le prix, accompagnement des notaires, traitement administratif interne). Néanmoins, cet engagement proactif permet d'accélérer les acquisitions sur les sites les plus sensibles.

Ce nouveau numéro d'Entrelacs démontre également toute l'importance de la préparation minutieuse des dossiers. L'énergie consacrée à convaincre les partenaires de s'associer au projet, à peaufiner le cahier des charges techniques, à choisir la procédure la mieux adaptée et à retenir les professionnels les plus compétents se traduit ensuite incontestablement par un gain de temps et d'efficacité sur le terrain. De belles réalisations au crédit des agents de la délégation et toujours de nouveaux défis à relever !

Autant de sujets qui seront abordés lors du troisième colloque sur la France des grands lacs qui se tiendra en Forêt d'Orient les 11 et 12 septembre prochains.



## NOUVELLE GOUVERNANCE SUR LE LAC DU BOURGET



De multiples structures jouent aujourd'hui un rôle dans la gestion du lac du Bourget, propriété de l'Etat, mais où de nombreux acteurs interviennent, notamment les collectivités. Dans ce contexte, la question de la concertation et de l'harmonisation des actions prend tout son sens. La communauté d'agglomération Grand Lac a ainsi souhaité organiser une nouvelle gouvernance.

Autour du « comité des élus », un comité technique, où siègent l'Etat, différents services de Grand Lac, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, le Conservatoire du littoral, l'office de tourisme intercommunal et le CISALB, partage la connaissance de chaque acteur autour des projets en cours ou à venir sur et autour du lac.

Parallèlement, un « comité des usagers » est destiné à harmoniser les différentes formes d'exploitation durable du lac auprès des professionnels et des associations.

Ces deux derniers comités se sont réunis à plusieurs reprises depuis la mise en œuvre de la démarche d'élaboration du « Plan de gestion du lac ».

Le comité technique est l'occasion de discuter de grandes problématiques transversales : gestion des déchets flottants, manifestations sur le lac, aménagements, protection du patrimoine naturel...

Le secrétariat et l'animation de ces comités ont été confiés au CISALB (Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget).



**BIENVENUE À Nabila Djebali** arrivée le 1<sup>er</sup> octobre 2017 comme assistante administrative à la suite d'un contrat d'avenir commencé en octobre 2015, à **Frank Horon** arrivé le 1<sup>er</sup> juillet 2018 comme chargé de mission Alpes du Nord/Jura, en remplacement de **Marie Bar** et à **Julien Chojlowski** qui arrivera le 1<sup>er</sup> septembre 2018 comme chargé de mission Grand Est, en remplacement de **Fabien Devidal**.



## LA VISITE DES ÉLUS DE LA NOUVELLE-AQUITAINE À VASSIVIÈRE

À la suite de la signature, en mars 2018, d'une convention de partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conservatoire du littoral, des membres de l'exécutif régional ont souhaité prendre la mesure de cette collaboration en se rendant sur le lac de Vassivière. La mise en place de ce partenariat vise à favoriser la mise en œuvre de projets de développement de territoire permettant de mettre en valeur les sites paysagers

littoraux et lacustres remarquables de Nouvelle-Aquitaine. À cette occasion, les élus régionaux ont pu visiter plusieurs sites emblématiques du Conservatoire en présence des différents gestionnaires locaux (Syndicat du lac de Vassivière, ONF, PNR de Millevaches et CEN Limousin). Une nouvelle convention de gestion des sites du Conservatoire autour du lac de Vassivière a également été signée lors de l'évènement.



## LA VIE DE L'EXPOSITION LACS

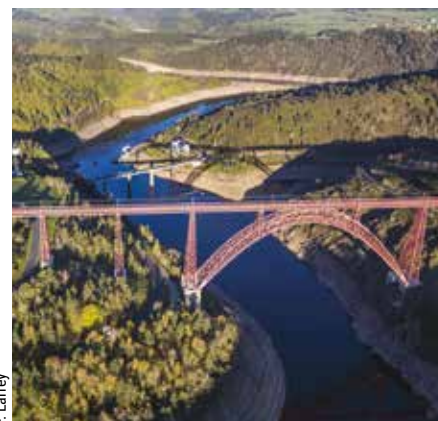
Disponible depuis le début de l'année 2017, l'exposition réalisée à partir des clichés aériens (ULM) pris par le photographe professionnel Frédéric Larrey poursuit son itinérance sur les rives des grands lacs.

Les 72 panneaux (540 x 800 x 5 mm), très légers et facilement accrochables et transportables dans des housses ont été exposés en tout ou partie à Grand-Lieu (44), Vassivière (23), Bort-les-Orgues (15 et 19), Annecy (74), Chambéry (73), Pareloup (12), Giffaumont (51) et Limoges (87) avant de rejoindre prochainement la Forêt d'Orient (10) et Madine (54 et 55). L'objectif de ce vecteur de communication est de montrer au public toute la variété des paysages lacustres et de le sensibiliser à la nécessité de les préserver pour le plaisir de tous.

## UNE RENCONTRE AVEC LES ÉLUS PORTEUSE D'ESPOIRS À GRANDVAL

La mise en eau du barrage de Grandval en 1959 a entraîné la création du plus long lac d'Auvergne dans les gorges de la Truyère. Ce lac, dont les versants boisés sont marqués par une très forte naturalité, est traversé par le célèbre viaduc ferroviaire de Garabit réalisé par Gustave Eiffel. Actuellement absent de ce territoire, le Conservatoire a pu présenter en février 2018

ses missions et activités lors d'une réunion du comité syndical de Garabit-Grandval aux nombreux élus présents. Des échanges positifs ont permis de mettre en avant la pertinence et la complémentarité que pourrait apporter l'intervention du Conservatoire sur ce territoire qui cherche à développer un site remarquable du point de vue paysager et naturel.



F. Larrey



LA CARTOGRAPHIE,  
OUTIL ESSENTIEL  
D'IDENTIFICATION  
DES PROPRIÉTÉS  
AU CŒUR DE  
L'ANIMATION  
FONCIÈRE

## BILAN ET PERSPECTIVES SUR LES ANIMATIONS FONCIÈRES

Sur la période 2017-2018, de nombreuses acquisitions ont été réalisées au profit du Conservatoire du littoral, particulièrement sur les lacs de Bort-les-Orgues, Vouglans, Sainte-Croix du Verdon, Vassivière, Bourget et Annecy. Il s'agit de l'aboutissement de nombreuses négociations engagées au cours de ces dernières années, insufflées par les différentes animations foncières réalisées sur ces territoires.

Dans cette logique, deux nouvelles animations foncières d'envergure ont été mises en œuvre. La première a été lancée fin 2017 au nord du lac du Bourget, sur les marais de Chautagne, un périmètre

d'intervention de 708 ha sur lequel le Conservatoire possède déjà plus de 100 ha. La seconde a été lancée début 2018 sur les rives sud du lac de Vassivière, périmètre de 568 ha sur lequel le Conservatoire en a déjà acquis plus de 120.

L'objectif de ces démarches est de contacter et de négocier avec un maximum de propriétaires pour compléter les acquisitions, afin de constituer des ensembles homogènes propice à une gestion plus cohérente et efficace. La finalisation des premières ventes est attendue au cours de l'année. Une animation foncière similaire est en préparation sur le lac de Bort-les-Orgues pour un lancement d'ici fin 2018.



## L'ABOUTISSEMENT D'UNE LONGUE NÉGOCIATION À MOUSTIERS SAINTE-MARIE

Le Conservatoire a acquis le 16 mars 2018 les 5/7e indivis d'une propriété de 46 ha située à l'entrée des grandes gorges du Verdon, au cœur du Parc naturel régional éponyme, dominant le magnifique lac de Sainte-Croix. Les négociations avaient débuté en 2010... Il a fallu convaincre la dizaine de copropriétaires et proposer aux non vendeurs d'exercer leur droit de préférence avant de préempter sur la déclaration de vente. Cette opération vient utilement compléter un site déjà important (240 ha) sur un balcon d'un grand intérêt paysager. Cependant, des travaux de restauration s'avèrent nécessaires pour notamment sauver une ancienne oliveraie colonisée par les genévriers et les pins d'Alep. La concertation se poursuit avec les deux indivisaires restants afin de renforcer à court terme la cohérence foncière de cet ensemble unique.



Lac de Sainte-Croix du Verdon



Lac de Vassivière

F. Larrey

## ACCÉLÉRATION DES ACQUISITIONS À VASSIVIÈRE

L'année 2017 a été riche du point de vue des acquisitions autour du lac de Vassivière. Plus de 46 ha sont ainsi devenus propriété du Conservatoire du littoral portant le total acquis depuis 1981 à près de 424 ha. Ces avancées viennent conforter une collaboration active entre le Conservatoire, les communes et les gestionnaires de terrain. De nouveaux périmètres d'intervention ont vu le jour en 2015 et 2016. L'accélération des acquisitions devrait se poursuivre dans les années à venir avec d'autres dossiers d'importance actuellement en négociation.



## UNE NOUVELLE ACQUISITION D'IMPORTANCE EN RIVE DROITE DE VOUGLANS (JURA)

Une négociation initiée voici près de dix ans a abouti fin 2017 à l'acquisition de 31,6 ha en rive droite du lac de Vouglans. Positionnée à quelques centaines de mètres à l'ouest du lac, au sein d'une combe humide étirée d'orientation nord-sud, la dizaine de parcelles constitue un ensemble homogène à vocation agricole. L'opération a été possible grâce à l'intervention de la Safer de Franche-Comté, laquelle a dû trouver des surfaces équivalentes permettant à l'ancien exploitant de disposer de terres plus proches de son siège. Une convention va prochainement être conclue avec le jeune éleveur attributaire de ce tènement situé au cœur de la zone labellisée pour la production de fromage Comté.



LAC DU DER, DES TRAVAUX

## DE RESTAURATION SUR LES ÉTANGS LATÉRAUX (MARNE)

Le Conservatoire est propriétaire de 495 ha sur le lac du Der dont 338 sur les étangs latéraux. Cette zone humide périphérique revêt une importance capitale vis-à-vis de l'accueil des oiseaux. En effet, l'avifaune utilise le lac et la chaîne d'étangs en fonction de ses besoins (repos ou nourriture). Les étangs constituent un havre de paix mais aussi un réceptacle hydraulique au milieu des grandes cultures. La dynamique végétale tend à la colonisation des rives par les saules. Des travaux s'avèrent donc nécessaires pour « rajeunir » les milieux, maintenir différents stades de maturité des habitats, réhabiliter des digues ou divers ouvrages. Les observatoires sont repris afin de permettre aux visiteurs de découvrir ces espaces de quiétude où il fait bon s'abandonner à la contemplation. Ces interventions s'échelonnent de 2016 à 2020 et mobilisent 500 000 € (contributions de l'Agence de l'eau et de la Région Grand Est).

## LES HABITANTS S'INVESTISSENT A GUÈGUES

La ruine de Guègues a été stabilisée fin 2016. Le projet de valorisation paysagère, en ce lieu peu accessible, vise à attirer l'attention des visiteurs du grand canyon du Verdon sur la capacité de l'Homme à conquérir la moindre parcelle apte à produire. La commune de La Palud et le CEN PACA, avec l'appui du PNR, ont organisé un chantier participatif fin 2017. Près de 25 bénévoles se sont employés à enlever les genêts et les pins colonisateurs des pelouses, pour rendre la ruine plus visible depuis les belvédères. La journée s'est conclue avec une conférence du maître d'œuvre révélant les éléments de l'histoire exhumés pendant les travaux. Les prochaines « automnales » de La Palud s'attacheront à souligner les empreintes de l'activité humaine dans le paysage (restanques, murs, arbres fruitiers...).



Fenêtre paysagère

## OUVERTURES PAYSAGÈRES A VASSIVIÈRE

En période estivale, les boisements feuillus présents autour du lac de Vassivière tissent une barrière naturelle qui coupe le lien paysager avec le lac. Le Conservatoire a donc fait réaliser des travaux de réouverture d'anciennes prairies le long des rives de Soumeix. Ces fenêtres permettent aux promeneurs de profiter pleinement de la fraîcheur de l'eau en reconnectant le lac avec son environnement. A moyen terme, la restauration des prairies offrira également aux éleveurs de nouveaux espaces de pâturage.

## L'EAU... À LA SOURCE DE LA REMISE EN VALEUR DES FERMES DES CAVALIERS...

Malgré une météo hivernale contraignante, la source de Sandran a été captée et le stockage de l'eau permet désormais d'alimenter les fermes des Cavaliers et de la Grande Forêt. Dans cette dernière, les travaux ont été lancés pour consolider un lieu d'accueil pour les chauves-souris. Elles utilisent en effet chaque été la ferme pour mettre bas et élever leurs petits. A terme, le bâtiment a vocation à accueillir un logement pastoral et une bergerie ainsi qu'un troupeau transhumant (automne et printemps). La ferme des Cavaliers, actuellement non habitable, va abriter une activité agricole permanente. Les études préalables ont été conduites et le permis déposé, afin de démarrer les travaux dans le courant de l'hiver prochain et offrir des conditions de travail décentes à l'usager en place (élevage extensif de volaille). A proximité d'une hêtraie communale d'exception, le Conservatoire apportera ainsi sa pierre à un Grand Site de France, avec la préservation d'un patrimoine architectural typique et le maintien de la diversité des milieux et des espèces, pour certains d'intérêt communautaire.

## CES ESPACES DE QUIÉTUDE OÙ IL FAIT BON S'ABANDONNER À LA CONTEMPLATION



## PLAN DE GESTION SUR LE SITE DE LA FERME GIGOT

Le plan de gestion est opérationnel depuis fin août 2017. Cette ancienne exploitation agricole et les bois alentour totalisent 55 ha acquis en 2015 sur les hauteurs du lac du Bourget. Les principaux enjeux ont trait à la restauration, la conservation et la connaissance du patrimoine naturel et culturel mais aussi l'accueil du public. Ces enjeux se traduisent aujourd'hui par des actions telles que la réhabilitation de la prairie, la démolition et la sécurisation de certains bâtiments dangereux, la règlementation de l'accès au site pour les véhicules à moteur, le panneautage et les compléments d'inventaires. D'autres actions sont en projet, notamment l'étude d'interprétation dans le but de disposer d'un mobilier léger destiné à l'information du public et à la vulgarisation des connaissances.



Ferme Gigot

## ✿ USAGES & FRÉQUENTATION



### BAISSE EXCEPTIONNELLE DES EAUX DU LAC DU BOURGET

A l'automne 2017, le niveau du lac du Bourget a baissé de 40 cm ! Cette opération exceptionnelle, pilotée par le Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB), a nécessité une importante négociation entre de nombreux partenaires (services de l'Etat, collectivités, Compagnie nationale du Rhône, CEN Savoie, associations, scientifiques, usagers). Elle a vocation à être reconduite tous les 4 ans. Son objectif est principalement de conforter les roselières relictuelles (régression de 50 % en un demi-siècle, soit seulement 26 ha aujourd'hui) du fait de l'urbanisation des berges mais surtout du maintien artificiel du niveau du lac (écluses sur le Rhône depuis 1985). Les racines des roseaux ont besoin de se trouver de temps en temps à l'air libre pour se développer. Les roselières, éléments structurants du paysage, véritables zones-tampons entre la terre et le lac, jouent un rôle essentiel en matière d'épuration mais aussi comme sites d'accueil pour l'avifaune et les poissons.

L'opération a fait l'objet d'une importante communication auprès du public. Des paysages nouveaux sont apparus. Un suivi scientifique a été engagé par le CEN Savoie et l'Université pour évaluer l'impact réel de cette mesure. Enfin, le lac a très vite retrouvé son niveau normal et l'a même largement dépassé à la suite des abondantes crues de la fin de l'année 2017.

### LA ROCHE... VERS LE MULTI-USAGES



En 2015, le Conservatoire étayait les fenêtres pour éviter leur effondrement. Fin 2016, les planchers étaient restaurés... A Serre-Ponçon, la ferme de la Roche accueille désormais le berger pour le deuxième printemps. Le CEN PACA, gestionnaire, y réalise des inventaires. Ils permettront d'établir un point 0, ce qui contribuera à terme à évaluer les effets du changement climatique.

Un groupe d'accompagnateurs en moyenne montagne se propose également d'expérimenter des sorties à thème en bénéficiant de l'abri. Cette mise à disposition permet d'évaluer le potentiel de cette ferme, non habitable, en matière d'attractivité

pour des professionnels du tourisme sans contraindre l'activité pastorale.

Une nouvelle phase de travaux est envisagée pour 2019 pour améliorer les conditions d'accueil du public venant en autonomie, tout en assurant une bonne cohabitation des différents usages mais aussi en garantissant la sécurité (ruine adjacente).

La commune du Lauzet-Ubaye a de son côté rénové le captage historique pour permettre l'abreuvement du troupeau.

La restauration a été grandement financée par le FEDER et la Région PACA.

### L'AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES SEINES A SEVRIER (ANNECY)



Une mince bande de terrain (2 000 m<sup>2</sup>) a été affectée au Conservatoire par l'Etat en 2015. Cette « Promenade des Seines » était occupée légalement depuis des décennies par des particuliers. Des habitations de loisirs avaient été édifiées et l'accès du public au rivage était des plus incommodes. Une requalification complète de l'espace a été conduite par l'établissement (200 000 €) en partenariat avec les services de l'Etat, les collectivités locales (commune, Syndicat mixte, Département) et l'agence de l'eau. Cet aménagement (démolitions, plantations, organisation du cheminement) en zone péri-urbaine offre aujourd'hui une nouvelle perspective sur les rives. Après un an de fonctionnement, le bilan est très positif. Les promeneurs apprécient ce petit coin de nature qui offre une nouvelle perception du lac.



## \* USAGES & FRÉQUENTATION



### PIÈGEAGE PHOTOGRAPHIQUE

**UNE TECHNIQUE INNOVANTE D'INVENTAIRE AU SERVICE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL ET DE SES GESTIONNAIRES**

La délégation Lacs et ses gestionnaires ont eu l'occasion de tester la mise en place de pièges photographiques sur le terrain. Une flotte de 4 pièges a permis d'étudier les populations de mammifères en complément des techniques traditionnelles.

Un appareil photographique relié à un capteur de mouvement déclenche une prise de vue lorsqu'un animal passe devant le dispositif. Il en résulte autant de clichés que de passages d'animaux à portée du détecteur. Cet outil développe une force de

prospéction considérable (24h/24) pour une installation unique.

Les appareils ont été judicieusement placés (passages avérés). Près de 4 000 photos ont été prises en 5 mois, soit 150 jours d'observation par appareil. 16 espèces de mammifères ont été détectées dont 4 protégées : l'écureuil roux, le muscardin (petit rongeur) et surtout le chat forestier et le lynx boréal. Une grande réussite pour une première utilisation ! Une nouvelle flotte de « pièges » est prévue sur 2018.



### PLAN DE CIRCULATION DES USAGERS À GUIDOU

Le Domaine de Guidou est riverain du lac Léman (commune de Sciez), légèrement en retrait. Ce site est l'une des dernières fenêtres non entièrement artificialisées. Il est très fortement fréquenté par les locaux mais aussi par les habitants des communes environnantes. Il a vocation à accueillir en priorité piétons, cyclistes et cavaliers.

Des observatoires, des cheminements sur des secteurs très humides et la signalétique directionnelle ont été réalisés dans un contexte d'accroissement de la fréquentation. Des conflits d'usages ont été identifiés. Il devient donc indispensable de définir un véritable plan de circulation des usagers.

Le travail mené en 2017 permet de pointer précisément les lacunes en matière de communication auprès des usagers et d'accueil du public. Des aménagements vont progressivement être mis en œuvre (amélioration de la signalétique, canalisation des visiteurs).



### ACTIVITÉS SPORTIVES À VASSIVIÈRE

L'engouement généralisé pour les sports de nature marque une profonde mutation des modes de fréquentation des sites naturels. Le Conservatoire du littoral est en première ligne pour rendre compatibles l'ouverture au public et la nécessaire préservation de milieux les plus sensibles. Sur Vassivière, les échanges sont constants entre les organisateurs d'événements et les gestionnaires, afin de garantir des manifestations respectueuses de l'environnement (sensibilisation des participants en amont).

## CONTACT

DÉLÉGATION LACS • Savoie Technolac  
Immeuble Le Dauphin • 18 Allée du lac Saint-André  
73382 Le Bourget du Lac • lacs@conservatoire-du-littoral.fr

SIÈGE ROCHEFORT • La Corderie Royale  
CS 10137 • 17306 ROCHEFORT  
direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr

